Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article2337

Médecine du travail : le courage des sénateurs doit inspirer les députés

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 31 janvier 2011

Description :

Un communiqué de Bernard Salengro pour la CFE-CGC.

Rencontres Sociales

Un communiqué de Bernard Salengro pour la CFE-CGC.

La réforme du dispositif de santé au travail a bénéficié hier d'une série d'amendements de la part des sénateurs qui ont eu le courage de résister au lobbying exercé par les employeurs sur la majorité. Ils ont su, en particulier, installer une gouvernance réellement paritaire dans le projet de loi. La CFE-CGC approuve cette décision.

Par cette disposition, les représentants des salariés pourront contrôler et orienter l'action des services de santé au travail au plus près de l'intérêt des salariés, mettant fin ainsi à toutes les pressions et dérives trop souvent rencontrées dans ces organismes : pressions sur les actions de santé du type « il vaut mieux s'intéresser au tabac qu'à l'amiante » ; manoeuvres financières discutables « financements divers sans rapports avec la santé au travail » ; inquiétudes sur la confidentialité des données médicales « secret médical sans contrôle » etc. Ces turpitudes pourront enfin être contrées grâce au dispositif mis en place par le Sénat.

Le texte doit maintenant passer à l'Assemblée. La CFE-CGC demande aux députés de prendre leurs responsabiiltés afin que cette gouvernance paritaire validée par le Sénat, qui permet aux représentants des salariés de remplir leur mission de contrôle, ne soit pas dénaturée lors du vote final.

Bernard Salengro, secrétaire national CFE-CGC
b.salengro@cfecgc.fr

Copyright © Rencontres Sociales